

SÉANCE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

LUNDI 10 AOÛT 2020

ORDRE DU JOUR

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2 PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR
3 PROCÈS-VERBAL
3.1 Séance ordinaire du 20 juillet 2020
4 RÈGLEMENT
4.1 Règlement (2020)-A-08-3 modifiant le règlement (2006)-A-08 autorisant la délivrance de constats d'infraction - adoption de règlement
5 ADMINISTRATION
5.1 Rapport mensuel de la direction générale - dépôt
5.2 Calendrier des séances ordinaires en 2021
5.3 Nomination de percepteurs des amendes - cour municipale
6 RESSOURCES HUMAINES
6.1 Dépôt de la liste des personnes engagées
6.2 Embauche d'un régisseur - Service de la culture et des loisirs
6.3 Affectation intérimaire - Service des communications et des relations publiques
6.4 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement - ADM-2020-01
6.5 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement - ADM-2020-02
6.6 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement - ADM-2020-03
6.7 Signature d'une entente en règlement des griefs - Association des pompiers et pompières de Mont-Tremblant
7 GESTION FINANCIÈRE
7.1 Liste des comptes à payer
7.2 Affectation de l'excédent de fonctionnement - Fonds de la criminalité
7.3 Transfert de l'excédent de fonctionnement affecté à l'excédent de fonctionnement non affecté
8 URBANISME (aucun point)
9 TRAVAUX PUBLICS

9.1 Réfection d'un tronçon du chemin du Village - phase III - acceptation finale des travaux
10 ENVIRONNEMENT (aucun point)
11 CULTURE ET LOISIRS
11.1 Club de Rugby - entente
12 POLICE (aucun point)
13 INCENDIE
13.1 Modification au logiciel Timesphere
14 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (aucun point)
15 RAPPORT
16 ACCEPTATION DE LA CORRESPONDANCE
17 AFFAIRES NOUVELLES
18 PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL
19 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
20 LEVÉE DE LA SÉANCE





CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

RÈGLEMENT (2020)-A-08-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT (2006)-A-08 AUTORISANT LA DÉLIVRANCE DE CONSTATS D'INFRACTION

CONSIDÉRANT l'adoption du nouvel organigramme par la résolution CA19 06 159

et la nomination de directeurs à la direction stratégique par la

résolution CA19 06 160;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du 20 juillet

2020 et que le projet de règlement a été déposé lors de cette

même séance;

Le conseil d'agglomération décrète ce qui suit :

1. L'article 3 du Règlement (2006)-A-08 est modifié par l'insertion des mots « et les directeurs de la direction stratégique » après les mots « même que les directeurs des autres services ».

2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Luc Brisebois Marie Lanthier Maire Greffière

Avis de motion : 20 juillet 2020 Dépôt du projet 20 juillet 2020 Adoption : 10 août 2020 Entrée en vigueur : xx août 2020